

verain a été plus victime de sa propre générosité ?

"Et c'est là tout l'embaras de notre gouvernement dans cette affaire délicate. Toutes vos revendications hypocrites sont un argument invincible entre les mains du Pape pour résister à des négociations qui demanderaient la même chose que vous, et il se justifie de ses refus par vos fureurs. Après le détestable usage que vous avez fait de ses dons, votre satisfaction serait à ses yeux le signe de sa perte, et il se croira d'autant plus en sûreté que vous êtes plus mécontents. Déclarez, déclarez donc contre le mal dont vous êtes cause. C'est vous qui avez fait reculer la liberté et qui affaiblissez le crédit de quelque négociation pour elle."

Nous nous permettrons dit l'Univers, de faire observer au Constitutionnel que nos négociations avaient grand tort de demander au Pape la même chose que les démagogues, c'est-à-dire de l'avenir du Constitutionnel, un instrument d'anarchie et de renversement. A part cette contradiction, les réflexions de ce journal sont excellentes; il montre fort bien ce qu'il y a de pratique et de sérieux dans les réformes annoncées par le manifeste.

Quant à l'annistie, le Constitutionnel la trouve trop incomplète; mais il espère que Pie IX fera encore des exceptions nominales dans ses exclusions par catégories. La difficulté, à ses yeux, n'est pas là:

"Elle est dans la constitution même du Gouvernement. Ce que la France désirait à Rome ce qu'elle demandait à Gênes, c'est l'établissement d'un gouvernement libéral. Un gouvernement qui n'est entouré que de consultants a-t-il bien le caractère? Sans doute, il peut l'avoir; cela dépend de la manière dont ces conseils sont organisés et composés; et, à cet égard, tout est à faire. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que quand on met de la liberté dans les provinces et dans les administrations municipales, on ne peut mettre le contraire de la liberté dans le pouvoir central. On se créait à soi-même des obstacles. Le Pape doit donc vouloir que son gouvernement marche dans un sens libéral et réformateur. Encore une fois, Pédit nous paraît être un premier pas fait par le Pape dans une voie que les démagogues lui ont rendue difficile et périlleuse"

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 30 OCTOBRE 1849.

VOUS LES CONNAITREZ A LEURS FRUITS.

Depuis que quelques prêtres Canadiens sont allés dernièrement aux Etats-Unis pour engager ceux de nos compatriotes qui y résident à s'adjoindre à la Société de Tempérance et de Moralité, dans leurs efforts pour les vertus catholiques, il est arrivé en Canada grand nombre de lettres, venant de Troy et autres lieux. On nous a communiqué une de ces lettres, écrite par un homme rempli d'une noble franchise. Si d'un côté nous avons éprouvé un sensible bonheur en y voyant la preuve de beaux sentiments religieux que les missionnaires ont réveillés dans tous les cœurs, nos lecteurs jugeront avec quelle juste indignation nous y avons appris que l'avenir, de cette ville, avait inspiré de funestes préventions à ces âmes naturellement droites, mais qui n'étaient pas en garde contre le détestable esprit de calomnie et de dénigrement de la feuille que nous venons de nommer. Mais citons textuellement:

"Je vous l'avoue, Monsieur, dit la lettre, ne voyant que ce papier, l'avenir, j'étais sous l'impression que les membres du Clergé étaient des tyrans; qu'ils étaient opposés à l'éducation et à toute autre mesure libérale. Mais, maintenant que j'ai causé avec plusieurs de ces messieurs et que je vois quelle peine se donne le clergé du Canada pour rendre le peuple heureux, je reconnais mon erreur. Je vois que ces jeunes Messieurs de l'avenir ne sont bons qu'à démorceler le peuple... Je suis donc décidé à repousser ces mauvais écrits... et à me rendre utile à mes compatriotes ici. J'ai écrit à l'Editeur de

l'avenir..... lui enjoignant de garder son journal."

Après une telle citation, nous nous croyons parfaitement autorisés à dire des messieurs dont il y est question: "Vous les connaissez à leurs fruits." L'avenir produit l'effet que produirait une traduction française des "Awful disclosures" de Maria Monk sur des esprits qui ne seraient pas en moyen d'en constater les impostures.—Quel digne rôle pour un journal qui se dit publié dans les intérêts du peuple!—Nous nous expliquons maintenant pourquoi les Suisses des environs de Montréal sont allés chez nos braves cultivateurs, pour leur faire le catéchisme, l'avenir à la main. Les Suisses s'y entendent, allez—Nous nous expliquons maintenant pourquoi certaine attitude contre nature s'est opérée tout récemment. C'est que les ennemis naturels du catholicisme trouvent leur compte à exploiter des hommes de pain; c'est qu'ils jettent à honneur de ne pas préparer eux-mêmes la cigüe destinée à tuer la foi du peuple Canadien. Et, en effet, ils auraient bien tort, quand ils trouvent des valets si empressés à s'acquiescer de l'odieuse fonction.

Nous avons reçu de Rouse's Point, N.-Y., une lettre où sont décrits, en termes pleins de reconnaissance, les résultats de la mission de M. Chiniquy et des autres prêtres Canadiens aux Etats-Unis. La surabondance des matières, nous empêche de la reproduire en son entier, d'autant plus que nous avons donné de longs détails sur le même sujet dans notre dernière feuille. Mais nous ne pouvons manquer de publier l'adresse que M. le Dr. Dorion présenta au Missionnaire de la Tempérance au nom de toute la population du Corbeau et de plusieurs autres localités. La voici:

Rév. Monsieur.—Permettez-moi d'être auprès de vous l'organe de cette zèle et vaste paroisse, afin de vous faire voir que vos paroles ne sont pas tombées sur un terrain stérile; afin de vous prouver que le Canadien a toujours un cœur reconnaissant, à l'étranger comme dans son propre pays. Non content d'avoir prêché la Tempérance dans tout le Canada, votre zèle infatigable s'étend jusqu'aux Etats-Unis où vous faites, comme ailleurs, des prodiges. Nous sommes convaincus que votre fatigue doit être grande. Mais aussi vous êtes bien récompensé. Vous avez vu une population immense, venir vous écouter, se jeter à vos pieds et s'enlever joyeusement sous la bannière de la Tempérance. Oh! que de consolations! Rév. Monsieur, vous êtes venu jeter dans les familles! Que de larmes vous avez essuyées. Oui, Rév. M., vous méritez beaucoup de la part de vos concitoyens, de notre part, et de tous les amis de l'ordre et de l'humanité. Votre nom ne sera pas écrit que sur la médaille que vous portez et que vous avez reçue, pour vos mérites, des reconnaissances des citoyens de Montréal; mais il sera gravé en caractères ineffaçables dans le cœur des habitants de votre localité.—Puissiez-vous voir partout vos efforts couronnés de succès! Puissiez-vous purifier toute la société de cette souillure, de cette lépre horrible qu'on appelle l'ivrognerie. Dans ce moment, aidé de votre vénérable collègue, le Père Mathieu, vous pouvez régénérer tout ce monde nouveau pour vous, mais prêt à vous écouter, et à suivre vos conseils et vos paternels avis. Votre mission est belle, elle est digne d'envie. Pour la connaître, la reconnaître est insuffisante, ici-bas. Mais celui qui vous a envoyé, qui vous a donné la clef des cœurs, saura vous accorder une digne récompense."

A cette adresse, M. Chiniquy répondit à peu près en ces termes: "M. le docteur, je vois bien que vous exprimez des sentiments de cette population, car j'ai vu pendant les quelques jours que j'ai été au milieu de vous, un empressement bien vil à venir écouter mes faibles paroles, qui sont l'écho de mon cœur. Soyez béni, cher docteur, ce sont ceux qui se trouvent par la condition, par le rang, les premiers dans la société qui doivent donner l'exemple. Vous l'avez vu, mes bons amis, s'approcher lui-même, et

renoncer pour toujours aux boissons spiritueuses. C'était un sacrifice pour lui, comme c'est un sacrifice pour tout homme. Les éloges que vous faites de moi, M. le Dr., sont loin d'être mérités, mais je vous dois mes remerciements. Vous avez droit à l'encouragement des bons habitants de cette localité."

Une lettre du Rév. M. Havermans, curé de Ste. Marie à Troy, nous apprend que les Canadiens de sa mission conservent fidèlement les fruits de la pieuse retraite que M. Chiniquy et quelques prêtres Canadiens, leur donnèrent à la fin du mois dernier. Cet excellent Pasteur, est toujours plein de zèle et de dévouement pour nos chers compatriotes; il s'occupe maintenant à ajouter, pour leur usage, une vaste chapelle à l'Hôpital qu'il fait construire dans la ville théâtre de sa charité. Cette chapelle doit avoir 95 pieds de long sur 44 de large; elle complétera un établissement qui fera indubitablement l'honneur de la religion, comme la consolation de tous les catholiques de cette ville importante.

BULLETIN.

M. Hincks, l'Annexion et la Réciprocité avec les Etats-Unis.—Le siège du gouvernement.—Lettre de M. Bouvillier au maire de Québec.—Bâties et constructions dans l'ancienne Capitale.—Chargements dans le Département des postes.—Les nouvelles lois de Judicature etc.

On parle dans les cercles politiques d'une lettre de l'hon. Inspecteur-Général adressée à un électeur influent du troisième Riding d'York, sur les questions à l'ordre du jour. Comme tout ce qui sort de la plume de M. Hincks, cette lettre est digne d'intérêt et jette une honorable lumière sur les sujets.—Nous croyons devoir la reproduire.

Toronto 22 octobre 1849.

Mon cher Monsieur,

Je suis certain que vous n'attendez pas d'apologie de ma part pour la liberté que je prends de vous écrire sur un sujet qui, bien malheureusement pour les intérêts de notre cher pays, a commencé à agiter quelques esprits dans certaines parties de la Province et spécialement dans la cité de Montréal. Je veux parler de la proposition qu'on vient de faire formellement au peuple Canadien sur l'expédience de demander un changement dans leur condition politique. Je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être contredit, que, à par des questions que notre propre législature a tout pouvoir d'arranger, la seule cause de mécontentement parmi le peuple, en ce moment, vient des restrictions imposées par les Etats-Unis sur l'admission de nos produits agricoles dans leurs marchés. J'ai eu occasion depuis mon retour d'Angleterre de converser avec des personnes qui connaissent bien l'opinion publique dans le Haut-Canada, et ils sont tous d'accord que ce cri inconsidéré qu'on jette en ce moment pour l'annexion, serait tout d'un coup éteint par l'établissement du commerce libre et de la réciprocité avec les Etats-Unis. Ce mouvement de l'annexion n'est pas de nature, cependant, à aider les efforts de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à renverser les obstacles qui s'opposent à la prospérité des cultivateurs de cette province. Ce serait aussi inexpédient que peu convenable pour moi de dire dans cette lettre ce qui a déjà été fait et ce que l'on fait maintenant en cette matière; mais je crois qu'il est très important que l'on sache généralement que le Gouvernement Impérial connaît et comprend parfaitement l'importance qu'il y a pour nous que nos produits agricoles soient admis librement sur les marchés américains. Et je n'hésite pas à dire, car c'est ma ferme conviction, que nous avons toutes les raisons d'espérer avec confiance un arrangement prompt et satisfaisant sur ce sujet. La marche adoptée par quelques personnes de Montréal est de nature à faire le plus grand tort aux meilleurs intérêts de la province.—La demande pour l'annexion est fondée sur une opinion entièrement fautive sur l'état de l'opinion publique en Angleterre.—Les sentiments généraux exprimés par les hommes d'état anglais, qu'ils ne dési-

raient pas garder les colonies contre le gré de leurs habitants, ont été interprétés comme comportant de l'indifférence pour la permanence de la connexion, indifférence qui n'est sentie par aucun parti nombreux en Angleterre.

Non seulement les hommes d'état des différents partis qui divisent l'Angleterre sont en faveur de la connexion, mais les plus ardens avocats de la réforme coloniale, M. Hume, Sir William Molesworth et M. Roebuck verraient avec un regret profond le succès d'un mouvement comme celui en projet à Montréal. Ce serait vraiment mortifiant pour les amis du gouvernement libéral partout, s'il arrivait que la concession des plus amples pouvoirs de self government faite par l'Angleterre à la plus importante de ses colonies, avait pour effet non de resserrer les liens d'affection qui l'unissent à elle, mais de les briser violemment pour toujours. Il paraît probable que la première lutte entre les partisans de l'annexion et les amis de la connexion Britannique aura lieu dans votre Riding.—Ayant eu occasion dernièrement de connaître les vues du premier homme d'état en Angleterre et en ce qui regarde la connexion et concernant les questions de commerce libre et de réciprocité avec les Etats-Unis, j'ai cru que je devais au pays de les faire connaître dans un inoment comme celui-ci. Nous devons de plus aux amis de l'administration, dont le concours généreux nous a placés dans les positions responsables que nous occupons maintenant, d'exprimer franchement nos vues sur les questions du jour, afin d'éviter tout mal-entendu.—Ces vues sont expliquées suffisamment dans la lettre de M. Baldwin à M. Perry. Ce sont celles de tous et chacun des membres de la présente administration.—Nous les mettrons en pratique pourvu que nous soyons sur portés par ceux qui nous avons agi jusqu'ici.—Si leur confiance nous abandonnait, il ne nous resterait qu'un simple devoir à remplir envers notre souverain et notre pays, ce serait de soutenir au ministère favorable à la connexion qui pourrait commander une plus large part de la confiance publique que nous mêmes.

J'ai l'honneur d'être etc.

FRANCIS HINCKS.

C. CROSBY SCR. MARKHAM.

L'opinion publique, d'abord si agitée ici à propos de la translation du gouvernement à Toronto, commence à se calmer et à prendre raisonnablement son parti. On comprend l'absolue nécessité qui a forcé le ministre et on se console, dans l'intérêt général du Bas-Canada, en pensant que le gouvernement s'engage solennellement à la face du pays à revenir bientôt à Québec. La lettre suivante est une nouvelle preuve de cet engagement.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 23 octobre, 1849.

Monsieur le Maire,

Après la plus mûre délibération sur l'adresse de l'Assemblée Législative, en date du 19 mai dernier, en faveur de la tenue des parlements provinciaux à Toronto et à Québec alternativement, et considérant qu'il n'était rien survenu depuis cette date pour diminuer le poids des raisons et des motifs qui provoquent cette adresse, le Gouverneur Général, en conseil, est venu à la détermination d'acquiescer au désir de l'Assemblée Législative. Cette détermination entraîne de nécessité la translation du siège du gouvernement à l'une ou l'autre des deux villes.

Il a été décidé que le nouvel arrangement commencerait par la translation immédiate du gouvernement à Toronto pour y demeurer jusqu'à l'expiration du présent parlement, après quoi il se transporterait à Québec pour y séjourner pendant les quatre années qui suivraient.

En conséquence, les Commissaires des Travaux Publics ont reçu instruction de préparer, pour être soumises au parlement à la prochaine session, des estimations des ouvrages de changement et d'addition nécessaires aux édifices publics à Toronto et à Québec pour loger le Représentant de la Souveraineté, les départements publics, et les deux chambres du parlement, dans chacune de ces cités.

Il est donc à désirer que le gouvernement rentre aussitôt que possible, après la prochain-

ne session, en possession des édifices publics à Québec, maintenant en la possession de la Corporation de Québec, afin qu'on ait le temps de finir les travaux nécessaires avant la translation du siège du gouvernement dans vos murs.

Pour ces raisons, j'ai reçu ordre du Gouverneur-Général de notifier la Corporation de Québec, aux termes du contrat passé avec elle, que, dans un an, à compter de cette date le gouvernement reprendra possession des édifices publics dont votre corporation a maintenant la possession.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur

T. BOURVILLE.

M. Rubidge, ingénieur du département des Travaux publics, dit le Journal de Québec de samedi, était ici, hier, faisant l'examen et des édifices publics existants et des lieux où on devra en ériger d'autres. Si nous avons bien compris, M. Rubidge fera rapport à son département que la vieille aile de la maison du Parlement doit être jetée à terre pour être remplacée par une autre en tout conforme à l'aile neuve; qu'un vaste bâtiment où devront être réunis tous les bureaux publics, sera élevé sur le derrière du jardin du monument, prenant toute la largeur du jardin sur une profondeur d'environ 70 pieds, laissant par cette disposition le monument et les trois quarts du jardin intacts ainsi que les beaux arbres qui l'ombrent; enfin que l'emplacement du vieux château et le jardin du Fort seront conservés pour la résidence du gouverneur-général.

On estime à £30,000 environ la dépense qui sera faite et commencée le printemps prochain de bonne heure pour l'érection et de l'aile du parlement et des bureaux publics.

Tout en réservant l'emplacement du vieux château pour la résidence du gouverneur-général, on paraît ne pas vouloir enlever au public la belle promenade de la Place-Rouge, le nouveau château devant être placé au centre du vaste emplacement, et le château qui reste debout devant disparaître entièrement. Il est tout naturel de supposer que le petit corps de garde qui a si vilaine figure disparaîtra également.

Ainsi, non seulement nous aurons dans 18 mois le siège du gouvernement, mais, dans l'intervalle, la législature dépensera une trentaine de mille louis pour le recevoir, laquelle dépense donnera de l'ouvrage à un bon nombre d'ouvriers à la fois, parce qu'il faudra que l'ouvrage se fasse promptement.

Nous aimons à répéter que le gouvernement s'est tellement lié à l'exécution l'arrangement suggéré par la chambre, qu'une autre administration ne pourrait jamais, en eût-elle le désir, s'y opposer. Les feuilles démagogiques de Montréal peuvent bien hurler et s'efforcer de faire croire au pays que cet arrangement anéantit le Bas-Canada, lorsque c'est Montréal seul qui souffre des folies de ses émeutiers (nous le regrettons beaucoup pour ceux qui ne sont pas comptables.) Le pays tout entier comprendra, et le district de Québec comprend déjà pleinement que sa position n'est pas changée, qu'il y gagne à faire justice au Haut-Canada lorsque celui-ci a si bien donné son appui au Bas-Canada dans la plus délicate, la plus compromettante et la plus onéreuse des questions.

On parle beaucoup de la dépense; on l'exagère, d'abord, et ensuite elle sera plus que compensée par les bons résultats qu'elle amènera. Haut et Bas-Canadiens nous serons plus intimement en contact, nous nous connaîtrons mieux et nous profiterons réciproquement des enseignements qui sont propres aux deux populations respectives. Deux peuples qui se connaissent dans un but de justice réciproque, peuvent faire beaucoup pour leur avenir mutuel, pour assouvir leurs intérêts et grandir leur prospérité matérielle.

Le département des postes est à la veille de passer sous le contrôle provincial. Il n'est plus besoin, nous dit-on, que d'un Ordre en conseil pour mettre les nouveaux arrangements en opération.—On annonce une grande réduction dans les charges et dans des postes et de nombreuses réformes dans les bureaux. Dieu sait si nous en avons besoin surtout à Montréal!

La Gazette de Montréal dit que M. Hincks doit être le premier maître de poste général sous le nouveau régime et que désormais cette charge sera d'une nature politique, l'occupant devant être membre de l'Administration. Nous ne croyons pas que cette rumeur concernant M. Hincks soit fondée. La place de M. Hincks, est aux finances, on l'a déjà rendu de si grands services au pays.

La rumeur parle de la prochaine mise en opération des lois de Judicature.—La proclamation à cet effet doit paraître samedi. On ne connaît pas encore les nouveaux juges. Ce qu'il y a de certain c'est que l'hon. M. La Fontaine n'est pas du nombre. Comme les malveillants vont être désappointés!

Nouvelles d'Europe.

APPORTÉES PAR L'EUROPA.

L'Europa est arrivé apportant des nouvelles jusqu'au 13 courant.

ROME.—Il paraît que le Gov. Français va rappeler une partie des troupes d'Italie. Un seul régiment occuperait le château St. Ange; 10,000 hommes seraient laissés à Civita-Vecchia; les troupes Espagnoles entreraient dans Rome.—Le Gouvernement français avait reçu des nouvelles de Rome, du 4 courant. Une lettre de cette ville dit que la levée de l'état de siège, demandée par les trois cardinaux, n'aura pour effet de priver le général français de toute autorité dans les affaires civiles et politiques, et d'investir les cardinaux de pouvoirs illimités. Le préfet de police français avait, en conséquence, informé les Ex-Députés de l'Assemblée que des Warrants étaient issus

le jour n'y descend que par une large ouverture de forme ronde qui est en haut et au milieu. La plupart des temples païens furent détruits, mais l'empereur Honorius voulut qu'on laissât subsister le Panthéon comme un monument de l'ancienne magnificence de l'empire.

En 607, le pape Boniface IV le fit ouvrir et purifier. Il le dédia sous l'invocation de la sainte Vierge et de tous les martyrs, ce qui lui a fait donner le nom de Sainte-Marie-aux-martyrs. Il fut aussi appelé la Rotonde à cause de sa forme.

Le jour de la dédicace chrétienne de ce temple fameux fut un des plus solennels dont Rome ait été témoin. Le Souverain Pontife, paré de tous les ornements de sa dignité, parut suivi d'un clergé nombreux et d'une foule immense. Dès la veille, on avait retiré des Catacombes un grand nombre d'ossements et de reliques des martyrs; on les vit arriver vers la basilique, portés sur vingt-huit chariots magnifiquement ornés. Combien ce triomphe des héros de la foi fut plus beau que celui des consuls et des empereurs païens! Les précieuses dépouilles arrivées dans le saint temple, le Pape le dédia en l'honneur de la sainte Vierge et de tous les martyrs.

Vers l'an 371, le pape Grégoire III consacra aussi une chapelle dans l'église de Saint-Pierre, en l'honneur de tous les Saints. Depuis ces deux époques, on a toujours célébré à Rome la fête de tous les bienheureux habitants de la Jérusalem céleste. Elle ne semblait être que pour Rome, aussi bien que le

Panthéon et cette quantité surprenante de reliques qu'on y transféra. Mais le pape Grégoire IV, étant venu en France en 836, engagea Louis-le-Debonnaire à la faire célébrer dans ses Etats. Le prince y consentit volontiers, et bientôt la fête de tous les Saints fut universellement adoptée; Sixte IV lui donna une octave en 1480.

Les Inspirations de l'Automne.

Où, ces bois jaunis par l'Automne, Cette parure monotone Qui s'étend sur tous les vallons, Ont pour moi je ne sais quels charmes, Et j'écoute en versant des larmes Le sifflement des aquilons.

Alors plus ému, le poète Dans sa solitude muette Tout entier s'enfonça et se perdit; Il fant à sa lèvre ardente, Jalouse des destins du Tasse, Le Capitole ou le désert.

A travers le tremblant feuillage Il aime à suivre le nuage Par le vent du nord entraîné, Ou la corneille aux noirs ailes S'envolant du haut des tourtelles D'un vieux manoir abandonné.

Il aime ces chants bucoliques, Ces bruits confus, ces voix rustiques Qui sortent d'un lointain hameau, Quand de sa modeste chapelle La cloche à l'Angelus appelle Et le pasteur et le troupeau.

Alors dans un élan sublime, Comme le chanteur de Solyme, Il s'éleva jusqu'à son Dieu, Cependant que sa voix austère Aux envirements de la terre Sans regret jette un mâle adieu.

Esprit d'en haut, touche son âme! Viens l'inonder de cette flamme Qui brûle l'ardent séraphin; Et que par toi seul inspirée, Sa voix forte, sa voix sacrée, Prélude à l'hosanna sans fin!

Apprends-lui ce chant d'espérance Qui charma la sainte souffrance De l'errante et triste Sion, Lorsque sans garde, sans couronne, De l'impudique Babylone Elle souffrait l'oppression.

Le poète, le vrai poète, Comme l'apôtre et le prophète, Doit laisser un pur souvenir; Et ranger aux rumeurs du monde, Dans sa Thébaïde profonde Il doit aimer, chanter, bénir.

Qu'importe que sa noble vie Par le malheur soit poursuivie? Le malheur est un don du ciel: C'est dans le cœur solitaire Silloné des faux du tonnerre Que l'abeille cache son miel.

Qu'importe à ce roi de la lyre Qu'un vulgaire ingrat le déchire, Si déjà son jeune renom Est un lustre pour la patrie, Si plus d'une vierge attendrie Rougit et palpite à son nom?

Ainsi donc, dès que les orages Dispersent sur nos rivages La pâle dépouille des bois, Prenant sa muse pour compagne, Qu'il retourne sur le montage Aux vents du soir joindre sa voix!

Unité Liturgique.

L'union de l'Épiscopat et de son chef suprême devint plus intime que jamais. Le noble, le grand Épiscopat de la France est à la tête des hommages de tendre respect et de filiale affection donnés au Saint-Siège, à la chaire auguste et souveraine de saint Pierre. Plus que jamais il est prêt à prévenir, non pas même les ordres, mais les simples désirs du Père commun des fidèles. Le Pape n'a exprimé qu'un vœu de voir établir l'unité liturgique, et l'on jugera de l'effet que l'expression de ce vœu a produit, par les lignes suivantes de l'Ami de la Religion:

Nous sommes assurés que NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Paris ont unanimement résolu d'exprimer au Saint-Père, dans les lettres synodales qu'ils doivent lui adresser, leur désir de rétablir la liturgie romaine dans tous leurs diocèses, en faisant seulement connaître à Sa Sainteté les considérations graves et les difficultés matérielles qui peuvent, à leur grand regret, retarder l'accomplissement de ce vœu, plus particulièrement dans quelques-uns de ces diocèses.

Mgr. l'Evêque d'Angoulême vient d'émettre une Ordonnance pour le parfait et entier rétablissement du Rit Romain dans son diocèse, où ce Rit avait été en grande partie conservé.